

Subsides Futurofoot.

Le 21/12/2015.

Mme La Bourgmestre, Chers Collègues,

Tout d'abord, un rappel de deux principes de base.

1. Toute association sportive quel qu'elle soit doit financièrement se suffire à elle-même.
2. L'obtention d'un subside doit être un plus pour le club et s'il n'est pas obtenu, il ne doit pas mettre à mal le projet sportif de base de toutes associations.

Ceci étant dit, le subside qui nous intéresse actuellement est celui concernant l'aide à la formation des jeunes joueurs de football.

40.000,00€ étaient prévus au budget communal 2015. Cette somme a été ramenée suite aux restrictions budgétaires à 75%, il reste 30.000€.

18.750€ destinés à Futurofoot.

11.250€ pour les 4 autres clubs faisant de la formation des jeunes.

Malgré la disparition du matricule 8 associé à Futurofoot, nous avons décidé de maintenir la subvention promise dans le budget 2015 de la Ville.

Sur présentation de leur budget 2015/2016, 12.500€ ont déjà été versé à Futurofoot en septembre et aujourd'hui il s'agit du solde (6.250€) à mettre en réserve avant versement dès la réception de leurs comptes 2014/2015. Les 18.750€ ainsi versés devraient se retrouver dans leurs comptes pour l'année sportive en cours, c'est-à-dire l'année 2015/2016.

Les 11.250€ restant iront aux quatre autres clubs de football, c'est-à-dire, Rechain, Stembert, Lambermont et Heusy. Chacun recevant 2.812,50€ pour des projets sportifs divers.

Au budget 2016, et cela fera l'objet du Conseil Communal de demain, une somme globale sera affectée à l'ensemble des 5 clubs (en supposant qu'ils existent encore) suivant des critères encore à déterminer. Ainsi, nous repartirons d'une base saine avec une meilleure équité dans cette répartition.

Merci pour votre écoute.

Claude ORBAN.

Le commerce local

Cher(e)s collègues,

Il y a un mois et demi maintenant je m'étais inscrite à l'interpellation avec l'intention de demander au précédent Collège de faire suite à la demande de Mr BREUWER au nom du MR de réserver et de maintenir une suite favorable à la demande de révision du dossier, initiée par le boucher Debiolles et soutenue par l' Union des commerçants et l'Union des Classes Moyennes. Comme le stipulait le texte de mon intervention initiale. Mais elle n'est plus vraiment d'actualité maintenant, enfin si mais elle a été évoquée dans le point 15 et j'ai donc certainement mes réponses.

Aussi un mois et demi plus tard je reproduis mon interpellation tout en me réjouissant que le bon sens l'ait emporté mais à quel prix....

(Je souhaite d'une part vous demander des précisions sur le bon aboutissement du projet tel que vous l'avez annoncé au lendemain de votre accord de majorité alternative.) A voir par rapport au point 15

J'aimerais d'autre part profiter de l'évocation de ce dossier emblématique de l'absolue nécessité de mieux prendre en compte les intérêts et la défense du commerce traditionnel.

Au-delà des intentions affichées par votre nouvelle majorité, il nous importe de savoir quels actes concrets vous allez rapidement poser en réponse à la lettre du 9 octobre adressée au Collège par l'Union des commerçants Verviétois. Elle traitait de :

- revitalisation. Il est important de privilégier le commerce actuel. Urbanove est une des solutions mais ne va pas tout résoudre si la ville ne soutient ses « petits » commerçants. Ce qui implique également un marché digne de la taille de la ville de Verviers mais surtout de qualité. Quelles ont été les avancements en matière d'abonnement, de respect du règlement et d'animation de notre marché ?
 1. Qu'en est-il finalement de la rue Ortmans ? AU lendemain de votre signature pour la nouvelle majorité, vous avez déclaré que la rue Ortmans ne serait finalement pas déplacée et que le marché serait maintenu comme il l'est maintenant ?
 2. Quelles animations seront proposées sachant que les commerçants cotisent 5€ par abonné et 3€ par volant par semaine pour la publicité et la mise en avant du marché ? Si bien sur cette partie du règlement est bien respectée et que ce ne soit pas une mineure partie des commerçants qui cotisent pour tous ?!!!! Qu'en est-il par conséquent ?
 3. Comment gérez-vous les abonnements et les paiements mensuels sachant que le règlement stipule que tous les commerçants ayant une place fixe doivent dorénavant payer mensuellement en profitant d'une réduction éventuelle de 2 mois s'ils sont présents 80% de l'année. Les présences sont-elles prises chaque semaine ? Les volants payent-ils bien par carte bancaire pour éviter ainsi toutes sortes de fraudes (surtout que la ville est munie de terminaux de paiement mobiles qui avaient été achetés spécifiquement pour cet effet) ?
 4. Le métrage est-il bien respecté ainsi que le paiement intégral de celui-ci ? Comment le vérifiez-vous ?
- parking. Où en est la création des nouveaux parkings tant promis ? Trouvez-vous normal qu'à l'approche des fêtes le seul parking proche de la rue commerçante principale soit justement en travaux ? N'aurait-il pas été judicieux de finir ces travaux pour début décembre ou alors de les reporter à janvier histoire que ce parking de l'harmonie puisse servir aux clients courageux et toujours motivés de faire vivre notre centre-ville ? Surtout que ce parking nous

coute tout de même 235 000€ de location par an ! A ce prix, il devrait être opérationnel aux moments opportuns !

- mobilité. Avez-vous un plan définitif suite à la construction d'Urbanove ? J'ai parlé de la rue des Carmes mais un rond-point à l'arrière du grand théâtre a été proposé également.
- d'animation. Avez-vous de nouvelles idées pour permettre de multiplier des événements tels que Martryr en folies, Sunday shopday, Radio Verviers centre-ville,... et quels montants budgétaires prévoyez-vous pour le commerce dans votre budget 2016 ?
- et enfin d'intégration. Et sur ce point vous avez encore un fameux travail pour que tout le monde se (re)sente chez soi !
- Sans oublier le déficit d'image. Il est temps de faire connaître et reconnaître notre ville autrement que comme étant une référence médiatique en matière d'islamiste radical ! Sur ce point, nous sommes célèbres dans le monde entier mais il est temps que ça change !

Chaque jour qui passe est un jour perdu pour Verviers. Si chacun aspire à voir sortir de terre le projet d'Urbanove, force est de constater que le commerce traditionnel mérite et nécessite un soutien beaucoup plus appuyé. D'autant plus que de plus en plus de Verviétois se demandent s'il faut encore parler d'Urbanove ! Quelles sont les intentions du groupe Affine ? Il est temps de regarder les choses en face !

Merci pour vos réponses...

Madame la Conseillère,

Merci pour votre interpellation à laquelle je vais essayer de répondre aussi précisément que possible.

Avant de répondre sur le fond, quelques remarques générales, si vous me le permettez :

- Le commerce est une fonction urbaine essentielle au redéploiement d'une ville. Elle n'est pas la seule mais elle est essentielle car elle assure l'attractivité d'un territoire. Une ville a besoin d'un tissu commercial varié en taille et en gamme, diversifié en termes de secteurs et de qualité, en particulier en termes de devanture, d'enseignes, etc. Je vous remercie de partager notre intérêt pour le sujet. Il présage un soutien important du MR aux politiques que nous mènerons en matière de revitalisation commerciale. Ces politiques doivent être épargnées des polémiques et des gueguerres politiciennes.
- J'ai été à certains moments surpris par la tonalité de votre intervention... En nous exhortant à « regarder les choses en face », en nous exhortant à « poser des actes concrets de toute urgence », vous intervenez comme si vous ne veniez pas d'exercer le pouvoir pendant 3 ans et comme si vous ne saviez pas que l'actuelle majorité n'était en place que depuis quelques semaines.
- Mais au-delà du fond – sur lequel je vais venir - l'enjeu du commerce se joue aussi sur la forme, sur la méthode, sur la manière dont nous construisons la relation entre la Ville et les commerces. De ce point de vue-là, je tiens à poursuivre une concertation structurée avec nos commerçants. Je vois l'UCM d'une part, l'UCV d'autre part une fois par mois à date fixe ! Je les vois dans l'intervalle en fonction des besoins et je rencontre par ailleurs plein d'autres commerçants, affiliés ou non à l'UCV. Cette relation, ce dialogue sont primordiaux et c'est comme ça que nous allons travailler pendant trois ans !

Sur le fond :

- Le marché :

Mon prédécesseur avait engagé une série de consultations et de concertations avec les acteurs du secteur. Vous participiez à ces concertations et êtes donc bien au courant du contenu. Une série de pistes intéressantes avait en effet été dégagées tant en matière de mode de paiement que cotisations ou de quotas. Je compte poursuivre ces réflexions et les mener à bout afin d'aboutir à une modification effective du règlement avant le printemps. Une rencontre est d'prévue avec l'UCM début janvier.

Quant aux présences des ambulants, elles sont actuellement prises chaque semaine et le registre est consultable sur simple demande auprès des placiers.

Sur le fond, la problématique du marché hebdomadaire révèle trois enjeux :

- Son parcours
- Sa qualité
- Sa communication interne et externe

Ce qui paraît d'ores et déjà acquis, c'est que :

- Son parcours restera inchangé aussi longtemps qu'un impératif majeur de mobilité ne s'impose pas à nous
- Nous travaillons sur des systèmes de quotas et de spécialisation tout en ayant bien conscience que le déficit d'attractivité du marché tient moins à son mix réel qu'à la perception que l'on peut en avoir. Néanmoins nous ferons un travail significatif sur l'offre
- Nous mettrons en place un GT composés des services de la Ville et d'ambulants élus par leurs pairs. Nous devons non seulement travailler à l'amélioration de l'image du marché et à sa promotion. Nous devons aussi identifier des interlocuteurs représentatifs et améliorer la communication interne entre les ambulants.

- Le parking et la mobilité :
 - Je pense qu'on est tous d'accord pour dire que les fondamentaux du système sont bons. Nous n'y toucherons donc plus même si une concession, par définition, doit continuer à vivre et à évoluer. L'objectif désormais – et ça doit être un objectif partagé par tous – doit être de pacifier, d'apaiser la relation entre les usagers et le stationnement réglementé. C'est la raison pour laquelle nous menons et continuerons à mener des opérations de promotion (happy hour, jetons, etc.)
 - Les parkings : ils sont terminés en Secheval, rue du Gymnase et rue Lucien Defays. Nous attendons l'intervention d'Ores et de Proximus entre mi-janvier et fin janvier pour installer des barrières et achever la conversion de ces parkings en parkings post paid (aucun pv possible). Le parking de la rue des Messieurs... Quant au parking de la piscine, nous sommes convaincus qu'il y a du potentiel supplémentaire à exploiter. Nous étudions la question avec l'intention d'aboutir dans les prochains mois sur un projet concret.
 - Concernant la mobilité au sens large, le marché pour l'actualisation en profondeur du PCM va être attribué dans les prochains jours par la RW. Sa réalisation va nous occuper durant presque 2 ans. Dans l'intervalle nous continuerons à réaliser les aménagements nécessaires en fonction de l'évolution de la situation. Le programme FEDER « Verviers Ville conviviale » devrait nous le permettre. De ce point de vue, le tourne-à-gauche au-dessus de la rue de la Concorde est surtout nécessaire en cas de fermeture de la trémie...
- En matière d'animations, nous avons doublé le subside alloué à l'UCV (5.000 à 10.000€). Par ailleurs, nous menons une politique d'animation et d'événements qui est ambitieuse et qui vise principalement à alimenter la dynamique du centre-ville. Le programme 2016 est d'ailleurs particulièrement étoffé...

Au-delà de ça, nous mènerons des politiques structurelles de revitalisation commerciale avec 25 000€ inscrits au budget pour réhabiliter les cellules vides et stimuler l'implantation de nouveaux commerces (type commerces traditionnels) dans des cellules existantes. Il s'agit là d'une des politiques importants que soutiendra cette majorité.

Nous avancerons également sur la création d'un quartier commerçant – le fameux BID – qui donnera aux commerçants des moyens considérables de promotion, de marketing, d'animation et d'image. Nous voulons aussi développer des outils simples permettant de reconnecter des pôles (ou des sous-pôles) entre eux, des moyens d'inciter les consommateurs d'un pôle en bonne santé à visiter un autre pôle, moins attractif. Je ferais des propositions au Collège dans ce sens.

Par ailleurs, nous nous doterons d'un nouveau SDC qui nous permettra d'orienter utilement nos politiques en la matière.

Quant à l'enjeu de l'intégration et de la construction d'une société inclusive, il est crucial ! Notre objectif doit être en effet que chacun trouve sa place, se sente chez soi, se sente Verviétois. La réponse à ces enjeux se trouve notamment dans tout ce que je viens de dire car une part importante de la solution se trouve dans l'avenir du centre-ville. Le centre-ville doit redevenir le point de convergence, le point de rencontre de toutes les populations. Le centre-ville à vocation à être ce territoire qui nous lie, ce territoire de mixité dans lequel, par lequel s'inverse cette dynamique de dualisation du territoire qui tue notre ville à petit feu et qui abime profondément les relations sociales. Vous voyez que l'enjeu du commerce n'est pas anodin et qu'il a une résonnance incroyablement sociale et sociétale.

CONSEIL COMMUNALE DU 26.10.15

INTERPELLATION

Détachement syndical : fonctionnement, coût et évaluation

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Echevin(e)s,

Mesdames, Messieurs les Conseiller(e)s,

Nous n'entrons pas dans la salle du conseil en passant sous les fourches caudines et c'est heureux. Par contre, nous passons sous le visage hilare del sottte Kèkè. Celle-ci, selon la légende, était une femme simple d'esprit qui amusait les artisans qui ont construit notre hôtel de ville. Et, sans manquer d'humour, ils ont représenté son visage sur le fronton de la porte située au pied de l'escalier menant à cette salle.

Lu sottte Kèkè en a vu passer des Bourgmestres, des Echevins, des Conseillers, des grands de ce monde et des plus humbles et tout cela, sans jamais se départir de son sourire hilare.

Qu'elle ne fut donc pas sa stupéfaction, à notre sottte Kèkè, lorsque le mardi 7 octobre, elle aperçut une bande de joyeux drilles qui ont effectué un charivari :

- coupure d'électricité
- calicot
- chansonnette.

J'en passe et des meilleures !

Evidemment, il ne s'agit pas de prendre à la légère la détresse des personnes qui perdent leur emploi. 13 personnes qui se retrouvent sur le carreau sur 612 travailleurs, c'est encore 13 personnes de trop.

Sans remettre en cause les droits syndicaux et confirmant au passage le fait que je partage les valeurs de solidarités syndicales, je ne peux m'empêcher de m'interroger sur l'organisation ainsi que le mode de fonctionnement verviétois.

Le MR se pose par conséquent la question suivante : le dispositif mis en place pour améliorer la concertation entre le politique et les représentants du personnel est-il

réellement au point ? Force est de constater que ces instances n'ont pas été d'une grande efficacité. Avec, pour effet, une grande incompréhension et même un ressenti très négatif de la part des personnes, à qui, semble-t-il, on a annoncé de manière blessante leur licenciement.

Pourriez-vous dès lors nous rappeler la genèse et les modalités convenues entre l'autorité et les représentants du personnel en matière d'activité syndicales et plus particulièrement de détachement syndical ?

Ne conviendrait-il pas également d'évaluer le dispositif mis en place et, dans le cadre des économies budgétaires prochaines, de s'interroger sur le coût relatif de celui-ci ?

Travailler à trouver des solutions humaines et respectueuses pour chaque cas est un impératif du politique, sans quoi, le politique ne sert à rien.

Cependant, la responsabilité du politique c'est aussi de prendre des décisions difficiles, peu porteuses d'un point de vue électoral, mais combien nécessaires au vu de la situation de notre ville.

J'en terminerai par ceci :

Je ne crois pas à la légende de la sotte Kèkè ; je crois que cette figure est une allégorie représentant la folie, et qu'il en faut un grain pour être sur ces bancs !

Jean-Pol Bollette
Conseiller

Ressources humaines
Travaux
Environnement
Informatique



CABINET DE L'ECHEVIN

Monsieur Bolette,

Je constate que, dans un premier temps, vous avez eu le temps de nous prodiguer un peu de culture générale ayant trait à notre bel Hôtel de Ville.

J'espère néanmoins que vous ne vous êtes pas arrêté à la sottise Kèke, mais que votre regard est également attiré par les deux statues qui se font face dans la salle des pas perdus à savoir la Force et la Prudence.

Force est de constater d'ailleurs que vous me posez des questions sur un accord passé lorsque votre parti était à la majorité et donc voté avec votre accord...

Mais qu'à cela ne tienne, je tiens tout d'abord à souligner mon désaccord quant à l'utilisation du terme « Joyeux drilles » quand on parle du personnel communal qui souhaitait se faire entendre face à une situation que vous-même qualifiez de « détresse ».

Vous souhaitez savoir si les instances en place ont été d'une grande efficacité et soulignez l'incompréhension et le ressenti très négatif des personnes à qui on a annoncé leur licenciement.

Votre collègue, Monsieur Breuwer, faisait partie de ces instances au moment énoncé. Que lors des différentes concertations, il se permettait même de venir en retard ou de ne pas s'y présenter. Que d'une certaine façon, je pense que répondre à un juge et parti sur le ressenti négatif des personnes licenciées face à certaines autres qui auraient peut-être dû l'être et qui ne l'ont pas été, est un élément qu'il ne faut sans doute plus souligner.

Dans l'accord relatif à l'activité syndicale, il est stipulé dans le préambule : « Afin de garantir le bon fonctionnement et la continuité des services et afin d'assurer tout transparence, des organisations syndicales ont fait la proposition de concentrer une partie de l'activité syndicale sur quelques agents sur le principe suivant : les agents effectuent des prestations et missions syndicales en tâches exclusives ou pendant une partie importante prédéfinie de leur temps de travail (ex : quart temps, cinquième temps,...) et leur rémunération est à charge de l'employeur.

Après renseignements, il y a deux temps plein et demi à charge de la Ville (58.610,93€+24.685,92€+52.453,15€ donc montant total de 135.750€) et 1 temps 2/5 à charge du CPAS (59.658,64 + 16.633,4€ = 76.292,04€).

C'est certes un montant élevé, conséquent

Je prends note que vous souhaitez par le biais de cette interpellation que le Conseil communal charge le Directeur Général de procéder à une évaluation du détachement syndical financé par la Ville et le CPAS après 18 mois de fonctionnement et ce, conformément à la convention que vous avez passée en date du 22/05/2014.

Je lis à l'article 4 de ladite convention que c'est en effet prévu. Monsieur le Directeur général répondra aux dispositions soulevées dans votre interpellation.

Hasan AYDIN

Echevin des Ressources Humaines

Réponse à l'interpellation de Monsieur Bolette
Conseil communal du 21 décembre 2015

THEODORY Renaud

De: DEMOLIN Pierre
Envoyé: mercredi 16 décembre 2015 11:59
À: THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine; BONNI Jean-François; Collège
Objet: TR: Conseil communal du 21/12/2015-Point 46b de l'OJ

Interpellation Conseil.

N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...

-----Message d'origine-----

De : Freddy BREUWER [mailto:freddy@breuwer.be] Envoyé : mercredi 16 décembre 2015 11:58 À : DEMOLIN Pierre <Pierre.DEMOLIN@verviers.be> Objet : Conseil communal du 21/12/2015-Point 46b de l'OJ

Monsieur le Directeur général,

Cher Pierre,

Ainsi que le chef de groupe MR, M. Degey, vous l'a précisé, l'interpellation de M. JP Bollette sera assurée par moi, en raison de son absence.

Je souhaite, par le présent mail, compléter l'intervention prévue par le projet de délibération suivant :

"Le Conseil communal de Verviers, réunion ce lundi 21 décembre 2015, charge le Directeur général, de procéder à l'évaluation du détachement syndical financé par la Ville et le Cpas, après 18 mois de fonctionnement et conformément aux conventions adhoc.

L'évaluation portera notamment sur le coût pour les finances publiques dudit détachement et les prestations qui s'y rapportent.

Elle reprendra les particularités du dispositif par rapport au statut syndical 'stricto sensu'.

Elle précisera combien de réunions de Concertation ou d'information ont eu lieu et qui y a participé.

Elle quantifiera les prestations des détachés syndicaux en dehors des réunions précitées.

Elle devra permettre de répondre à la pertinence du dispositif en regard du dernier conflit social."

D'avance merci pour vos bons soins.

Merci d'accuser réception du présent mail.

Meilleures salutations.

Fred BREUWER.

Conseiller communal MR.

Sent from my ALCATEL ONETOUCH POP 2 (4.5)

THEODORY Renaud

De: DEMOLIN Pierre
Envoyé: mercredi 16 décembre 2015 11:58
À: THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine; BONNI Jean-François; Collège
Objet: TR: interpellation bilan MAPIC et rencontre avec le nouveau patron du projet de centre commercial

Interpellation Conseil.

Réponse : Mme la Bourgmestre

N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...

-----Message d'origine-----

De : CONSEIL - DEGEY Maxime
 Envoyé : mercredi 16 décembre 2015 11:22 À : DEMOLIN Pierre
 <Pierre.DEMOLIN@verviers.be> Objet : RE : interpellation bilan MAPIC et rencontre avec le nouveau patron du projet de centre commercial

De : DEMOLIN Pierre
 Date d'envoi : mercredi 16 décembre 2015 11:03 À : CONSEIL - DEGEY Maxime
 Objet : RE: interpellation bilan MAPIC et rencontre avec le nouveau patron du projet de centre commercial

C'est une interpellation Conseil ?

oui mais certains éléments pourraient être donnés en huis clos comme le nom des enseignes

N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...

-----Message d'origine-----

De : CONSEIL - DEGEY Maxime
 Envoyé : mercredi 16 décembre 2015 10:49 À : DEMOLIN Pierre
 <Pierre.DEMOLIN@verviers.be> Cc : COL - TARGNION Muriel <Muriel.TARGNION@verviers.be>
 Objet : interpellation bilan MAPIC et rencontre avec le nouveau patron du projet de centre commercial

Monsieur le Directeur Général,
 Madame la Bourgmestre,

Ces dernières semaines ont été encore une fois riches en rebondissant pour le projet de centre commercial à Verviers, demain en votant notamment le budget extraordinaire nous allons prendre des orientations importantes à ce sujet avec notamment l'investissement dit du "Grand bazar". Cette opération est un puzzle, sans le centre commercial, il est clair que ce sont l'ensemble des investissements qui devront être remis en question.

Pour cela Madame la Bourgmestre, afin que nous puissions prendre les bonnes décisions demain, je vous demande la plus grande transparence que vous devez à ce conseil mais aussi à nos concitoyens sur deux éléments:

- quel est le bilan verviétois du MAPIC? et plus précisément pour le projet de centre commercial?
- Quelle a été la teneur exacte de votre rencontre avec le nouveau patron du groupe qui détient aujourd'hui les clés du projet verviétois?

D'avance merci.

Maxime Degey
 Chef de file MR

THEODORY Renaud

De: BONNI Jean-François
 Envoyé: vendredi 18 décembre 2015 10:06
 À: THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine
 Objet: TR: Question orale- Conseil communal du 21 /12/2015- Sinistre survenu le 13/12 à Hodimont

-----Message d'origine-----

De : DEMOLIN Pierre
 Envoyé : vendredi 18 décembre 2015 09:49 À : Renaud Théodory (renaud.theodory@live.fr); BONNI Jean-François
 Objet : TR: Question orale- Conseil communal du 21 /12/2015- Sinistre survenu le 13/12 à Hodimont

Préviens renaud et que la CI lui remette un mail dare dare. Merci.

N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...

-----Message d'origine-----

De : DEMOLIN Pierre
 Envoyé : vendredi 18 décembre 2015 09:48 À : Collège <College@verviers.be>; THEODORY Renaud <Renaud.THEODORY@verviers.be>; BONNI Jean-François <Jean-Francois.BONNI@verviers.be>; REUCHAMPS Régine <Regine.REUCHAMPS@verviers.be>
 Objet : TR: Question orale- Conseil communal du 21 /12/2015- Sinistre survenu le 13/12 à Hodimont

Question orale MR.

N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...

-----Message d'origine-----

De : Freddy BREUWER [mailto:freddy@breuwer.be] Envoyé : vendredi 18 décembre 2015 09:47 À : DEMOLIN Pierre <Pierre.DEMOLIN@verviers.be>; Maxime DEGEY <degeymaxime@hotmail.com>
 Objet : Question orale- Conseil communal du 21 /12/2015- Sinistre survenu le 13/12 à Hodimont

Monsieur le Directeur général,

Cher Pierre,

J'ai l'avantage de vous transmettre avant la cloche, le texte de la question orale que je souhaite poser lors de la séance du Conseil de ce 21/12/2015, relativement à l'objet sous rubrique .

" Mme et M.,

Il y a une semaine qu'une spectaculaire explosion avait lieu dans le quartier de Hodimont et dévastait un immeuble largement occupé selon plusieurs informations.

La presse s'en est largement fait l'écho et mon propos n'est pas de m'étendre sur les détails des opérations menées par les services de secours et d'assistance socio psychologiques, soutenus par un elan citoyen.

Je souhaite toutefois obtenir des explications sur les raisons qui vous ont conduits à refuser de déclencher le Plan d'urgence.

Je souhaite également vous demander quel fut le rôle de la police et pourquoi celle ci fait l'objet de critiques de la part de la Présidence du Cpas ?

Je souhaite aussi obtenir des précisions sur le nombre de personnes qui se trouvaient dans les immeubles concernés, leur statut et leur situation actuelle.

Enfin un tel événement démontre à souhait l'absolue nécessité de renforcer les moyens de contrôle des logements. Pouvez vous m'indiquer quels nouveaux moyens humains vous allez y consacrer ? Il existe en effet quelques craintes quant au maintien de l'efficacité du service du Logement et sa commission 'santé, salubrité, sécurité' , progressivement atteinte au cours des 6 dernières années. "

En vous remerciant déjà pour vos bons soins.

Bonne fin de journée.

Fred BREUWER

Sent from my ALCATEL ONETOUCH POP 2 (4.5)